



ASBESTE-CIMENT

Information - Citoyens

Avril 2024

Manipulez les déchets d'amiante avec précaution : évitez de les casser, de les scier et humidifiez-les avant manipulation. Portez des gants et un masque antipoussière de préférence FFP3.

DÉCHETS ACCEPTÉS

Les déchets susceptibles de contenir de l'amiante sont :

- ardoises artificielles
- plaques ondulées
- anciennes conduites ou tuyaux
- panneaux de revêtement
- bacs à fleurs
- ...

CONSIGNES DE TRI

Les déchets contenant de l'asbeste-ciment (amiante) doivent **obligatoirement** être conditionnés dans des **housses spécifiques à double épaisseur**.

Pour le dépôt au recyparc, il est obligatoire de :

- utiliser obligatoirement les **sacs à double paroi IDELUX Environnement, de 140 litres**, en vente au recyparc ;
- déposer les déchets dans ces sacs **en évitant de les remplir à ras bord** ;
- **fermer complètement** les sacs afin de garantir leur étanchéité ;
- déposer les sacs correctement fermés à l'endroit indiqué par le préposé ;

Notez que pour l'élimination d'amiante en plus grande quantité, nos sites de valorisation sont accessibles (voir verso).

Seuls les sacs conformes de 140 litres, correctement fermés et ne présentant aucune déchirure, sont acceptés au recyparc !

Où acheter les sacs à double paroi ?

Vous pouvez acheter :

- les sacs à double paroi, de 140 litres, uniquement dans nos 53 recyparcs ;

Le prix est de **14,25 € TVAC / sac** (traitement des déchets inclus).



Sur nos recyparcs et sur nos sites
PAIEMENT ÉLECTRONIQUE
uniquement

- des housses pour les plus **grands volumes** :
 - **big bag** de 1 m³ (100 x 100 x 100) ;
 - **dépôt bag « tôles ondulées »** (250 x 150 x 30) ;
 - **dépôt bag de 10 m³** (620 x 240 x 115).

Ces housses sont en vente sur **nos sites de valorisation**. Pour ces grands contenants, le prix de vente n'inclut pas le coût d'élimination. Celui-ci sera calculé et ajouté après pesage des déchets d'amiante réellement apportés sur nos sites (tarif à la tonne).

SITE	ADRESSE	HORAIRES (LUNDI > VENDREDI)	TÉLÉPHONE
HABAY	Les Cœuvins, 11 6720 HABAY-LA-NEUVE	7 h 00 - 18 h 30	+32 63 42 31 64
MANHAY	Parc industriel, 11 6960 DOCHAMPS	Lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 - 17 h 00 Mercredi : 8 h 30 - 12 h 00 Vendredi : 8 h 30 - 16 h 00	+32 80 41 85 13
SAINT-VITH	John-Cockerill-Strasse, 5-7 4780 SAINT-VITH	7 h 30 - 12 h 00 et 13 h 00 - 16 h 15 (sauf le vendredi jusqu'à 15 h 15)	+32 80 22 18 57
TENNEVILLE	Rue de la Pisserotte, 1 6971 CHAMPLON	7 h 00 - 18 h 30	+32 84 45 01 11

Où les déposer ?

Les citoyens peuvent déposer :

- les **sacs de 140 litres**, uniquement dans nos **recyparcs** ;
- les **housses grands volumes**, sur nos **sites de valorisation**.

Notez que le versage des dépôt-bag de 10 m³ est uniquement autorisé sur le site de HABAY.

Et après ?

Les déchets d'asbeste-ciment sont déposés conformément aux conditions définies par la Wallonie en Centre d'enfouissement technique de classe II.

POURQUOI DES SACS ÉTANCHES SPÉCIFIQUES ?

Ces sacs ont une double paroi : une paroi intérieure en polyéthylène d'une épaisseur de minimum 100 microns et une paroi extérieure tressée en polyéthylène de minimum 100 g/m². Ces caractéristiques techniques garantissent une bonne résistance aux déchets, à la manutention et au versage en centre d'enfouissement technique.